

# **Orientations du Ministère de la Musique 2019 – 2020**

© Octobre 2019 – Tous droits réservés  
Alelouya Ministries  
[www.alelouya.org](http://www.alelouya.org)





## **Orientations du Ministère de la Musique 2019 – 2020**

Il est un fait indéniable que, la musique joue un rôle fondamental dans la vie de l'église, notamment dans les réunions et les rencontres de la congrégation. Au sein de l'église locale, le Ministère de la Musique est l'organe chargé de la gestion des affaires musicales. En vue de permettre audit ministère de mieux accomplir cette sainte tâche, en collaboration avec des directeurs et directrices (coordonnateurs et coordonnatrices) de musique des églises locales pour l'année ecclésiale 2019-2020 et de certains anciens d'église, via la plateforme numérique **Conférence des Directeurs de Musique**, les Ministères Alelouya ont élaboré ce document qui reflète les besoins exprimés par les membres de la Conférence, au regard de leurs réalités.

***Ceci n'est pas un document officiel de l'Église***, et ne doit pas être considéré comme tel. Ce n'est non plus un manuel de référence pour le Ministère de la Musique. Ainsi, son application au sein de toute église locale requiert l'approbation du comité d'église.

*Les Ministères Alelouya*

## ***I. Croissance et développement de l'église***

1. Enseigner la Philosophie Adventiste de la musique à chaque membre,
2. Amener les membres à comprendre la raison du choix de certains instruments,
3. Enseigner les membres sur le rôle de la musique dans le service liturgique,
4. Porter les membres à comprendre la signification et le sens de la Doxologie, des chants d'appel et de réponse à la prière, les préludes,
5. Apprendre à l'église trois nouveaux chants chaque trimestre,
6. Reprendre ou organiser correction de certains hymnes et cantiques,
7. Chanter les hymnes et cantiques selon la partition du recueil adopté (Hymnes et Louanges)

## ***II. Culte et Vie d'église***

1. Assurer constamment le prélude, la direction du chant et les interludes pendant le service du sabbat et les autres activités de l'église,
2. Organiser un programme culte modifié, soit un culte chanté, un sabbat par trimestre,
3. Consacrer chaque dernier mercredi du mois à un programme de louange musicale (vocale ou instrumentale),
4. Réaliser au moins un concert évangélique pendant l'exercice,
5. Avoir un.e chanteur.euse ou une formation musicale d'une église sœur pour animer le culte au moins une fois par mois,
6. Utiliser des méthodes d'animation pour faire chanter l'église, notamment pendant le culte et les services de communion,
7. Introduire de nouveaux instruments de musique à l'église,
8. Dans la mesure du possible, auditionner les chanteurs.euses ou les formations musicales et/ou analyser le texte de leur chant, avant toute prestation dans le culte,
9. Adopter une nouvelle doxologie, un nouveau chant pour l'appel et la réponse à la prière à genoux, la montée en chaire, et la clôture/bénédictioin,
10. Programmer, sur un trimestre, les chants à exécuter pendant les minutes réservées au département.

## ***III. Formations et Ressources humaines***

1. Réaliser des formations continues pour les membres du Ministère dans divers domaines, dont le solfège,

## Orientations du Ministère de la Musique 2019 – 2020

2. Identifier et former de nouveaux/nouvelles instrumentistes pouvant servir à l'église,
3. Avoir environ une dizaine de directeurs de chants,
4. Former un chœur musical pour faire chanter l'église pendant culte,
5. Faire le roulement hebdomadaire des directeurs et directrices chaque trimestre,
6. Orienter les talents qui veulent former des groupes de chants.

### **IV. Relations extérieures**

1. Développer un programme d'entraide auprès des églises à faibles ressources musicales
2. Faciliter la participation des chanteurs.euses ou formations musicales de l'église dans les églises sœurs ou dans les activités de l'Église

## ANNEXES

### *Doxologie du recueil Hymnes et Louanges*

- a. No 32, 5<sup>e</sup> strophe
- b. No 46, 5<sup>e</sup> strophe
- c. No 41, 3 strophes
- d. No 24, strophes 1 à 3

**N.B. :** Le No 1 ne serait pas une doxologie

### ***Philosophie Adventiste de la musique***

<https://alelouya.org/communiqués/une-philosophie-adventiste-du-septieme-jour-de-la-musique/>

### **No proposés à l'apprentissage**

- a. 012, 067, 589
- b. 078, 104, 593
- c. 098, 451, 577
- d. 034, 139, 229

### **Quelques hymnes et cantiques du recueil Hymnes & Louanges partageant [presque] une même mélodie**

a. 006 - 053 - 226	o. 110 - 301	dd. 200 - 402
b. 012 - 323	p. 113 - 536	ee. 203 - 345
c. 015 - 441	q. 116 - 166	ff. 214 - 344
d. 020 - 118	r. 120 - 142	gg. 273 - 560
e. 026 - 426	s. 127 - 220	hh. 277 - 278
f. 035 - 162	t. 130 - 360	ii. 288 - 313
g. 040 - 085	u. 133 - 144	jj. 286 - 376
h. 048 - 156	v. 150 - 430	kk. 290 - 476
i. 065 - 299	w. 151 - 184	ll. 306 - 312
j. 074 - 190	x. 167 - 427	mm. 339 - 340
k. 075 - 216	y. 177 - 583	nn. 354 - 355
l. 086 - 416	z. 188 - 196	oo. 387 - 493
m. 089 - 133	aa. 192 - 571	pp. 434* - 528
n. 109 - 168	bb. 197 - 331	
	cc. 198' - 325	

**Quelques des hymnes et cantiques à reprendre sur la partition  
du recueil**

a. 004		f. 160		k. 357
b. 038		g. 186		l. 374*
c. 052		h. 207		m. 375*
d. 091		i. 301		n. 376
e. 136		j. 329		o. 497

### **A propos d’Alelouya!**

Nous sommes une plateforme d’évangélisation, qui engage la communauté chrétienne et invite particulièrement les jeunes à s’engager à travers le ministère évangélique par le témoignage et l’action pour les temps de la fin.

Alelouya! se donne pour mission d’œuvrer à la proclamation de l’Évangile du Salut en Jésus-Christ et de porter le message des trois (3) anges en particulier aux jeunes par qui la prédication de l’Évangile doit être achevée.